

Communiqué de Presse

13/06/2008

Dans le cadre de la mobilisation nationale organisée en janvier 2008 par le Réseau Education Sans Frontière, je m'étais rendue au Centre de Rétention Administrative de Cornebarrieu afin d'y exercer mon droit de contrôle sur les conditions dans lesquelles les personnes y sont retenues. Nous avons décidé avec mes collègues, Françoise IMBERT, Députée et Bertrand Auban, Sénateur et Conseiller général, d'y retourner ce vendredi afin d'apporter une nouvelle fois notre soutien aux personnes retenues.

Malgré le professionnalisme des personnels intervenant sur le site et la construction récente des locaux, l'enfermement de ces personnes et trop souvent d'enfants, apparaît comme intolérable.

Je condamne fermement les interpellations massives qui sont de plus en plus souvent litigieuses. Certaines personnes, certainement soupçonnées d'être sans-papiers (sur quels critères ?), sont arrêtées sous prétexte qu'elles ont traversé la rue hors passage protégé. A ce rythme là c'est la quasi totalité des piétons qui devraient être enfermés ! Je déplore et condamne également les pressions exercées sur les services préfectoraux guidées par la politique gouvernementale du chiffre. Convoquées pour fournir des pièces susceptibles de régulariser leur situation, certaines personnes se voient interpellées dans les locaux même des Préfectures ou des Mairies. Ces agissements sont intolérables.

Je tiens à saluer le travail courageux et volontaire de la Cimade, de RESF, de la Ligue des Droits de l'Homme, des avocats en droit des étrangers, qui se battent au quotidien pour faire respecter les droits souvent bafoués de ces personnes.

Aux sans-papiers, aux nombreuses associations mobilisées, et à toutes les personnes animées par des valeurs humanistes et solidaires, je veux répéter mon soutien et mon engagement fraternel à leurs côtés.

Martine MARTINEL
Députée de la Haute-Garonne
Conseillère générale